

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 03/07/2025 - B2025/032686 - 2016 B 02234 - 819 141 987 - A.E.M.AUTO ECOLE
MISTRAL

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

24 RUE FREDERIC MISTRAL 69003 LYON

08/04/2025

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 08/04/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	24 000		24 000	45,57	24 000	66,55
207000 FONDS COMMERCIAL	24 000		24 000	45,57	24 000	66,55
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	19 982	4 673	15 309	29,07	863	2,39
215000 MATERIEL ET OUTILLAG	1 188		1 188	2,26	1 188	3,29
218200 MATERIEL DE TRANSPOR	13 721		13 721	26,06	8 700	24,12
218300 MAT.BUREAU & INFORMAT	5 072		5 072	9,63	3 132	8,66
281500 AMORT.MATERIEL&OUTIL		1 188	-1 188	-2,25	-1 188	-3,26
281820 AMORT.MATERIEL DE TR		638	-638	-1,20	-8 700	-24,11
281830 AMORT MAT.BUREAU & IN		2 847	-2 847	-5,40	-2 269	-6,26
Immobilisations financières	910		910	1,73	910	2,52
271000 AUTRES TITRES IMMOBI	90		90	0,17	90	0,25
275000 DEPOTS & CAUTIONNEME	820		820	1,56	820	2,27
ACTIF IMMOBILISÉ	44 892	4 673	40 219	76,36	25 773	71,46
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	209		209	0,40	188	0,52
445662 TVA DEDUCTIBLE SUR A.B.S.	129		129	0,24	36	0,10
445860 TVA S/FACT.NON PARVE	80		80	0,15	152	0,42
Valeurs mobilières de placement	6		6	0,01	6	0,02
508100 AUTRES VALEURS MOBIL	6		6	0,01	6	0,02
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	10 828		10 828	20,56	10 041	27,84
512000 BANQUES	10 828		10 828	20,56	10 041	27,84
Caisse	1 244		1 244	2,36	56	0,16
530000 CAISSE	1 244		1 244	2,36	56	0,16
Charges constatées d'avance	163		163	0,31		
486000 CHARGES CONSTAT.D'AV	163		163	0,31		
ACTIF CIRCULANT	12 450		12 450	23,64	10 291	28,54
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	57 341	4 673	52 668	100,00	36 064	100,00

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL	24 RUE FREDERIC MISTRAL 69003 LYON	08/04/2025
--------------------------	------------------------------------	------------

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL	BILAN SIMPLIFIÉ	
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	DÉTAILLÉ Présenté en Euros	Edité le 08/04/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	9,49	5 000	13,86
101300 CAPITAL APPELE VERSE	5 000	9,49	5 000	13,86
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	500	0,95	500	1,39
106110 RESERVE LEGALE PROP.	500	0,95	500	1,39
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 090	3,97	2 090	5,80
106800 AUTRES RESERVES	2 090	3,97	2 090	5,80
Report à nouveau	20 702	39,31	20 349	56,42
110000 REPORT A NOUVEAU	20 702	39,31	20 349	56,42
Résultat de l'exercice	8 924	16,94	353	0,96
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	37 216	70,66	28 292	78,45
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 542	2,93	1 383	3,83
401000 FOURNISSEURS	1 062	2,02	471	1,31
408100 FOURNIS.FACT.NON PAR	480	0,91	912	2,53
Autres dettes	13 911	26,41	6 389	17,72
421001 REMUNERATION MR HANAYA RACHID	1 401	2,66	1 394	3,87
421002 HANAYA RAYAN	1 460	2,77	1 238	3,43
428600 AUTRES CHARG.PERS.A	5 000	9,49		
431000 SECURITE SOCIALE URSSAF	1 310	2,49	1 245	3,45
437010 IRP AUTO SANTE PREVOYANCE	1 364	2,59	437	1,21
437020 APRIL SANTE PREVOYANC	366	0,69	363	1,01
437030 APICIL AGIRA CAISSE RETRAITE SAL	535	1,02	518	1,44
438600 ORG.SOC. CHARGES A P	860	1,63		
442100 ETAT PAS A PAYER	26	0,05	33	0,09
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	932	1,77		
445510 TVA A DECAISSER	531	1,01	1 014	2,81
448633 ANFA FORMATION - OPCO MOBILITE	125	0,24	147	0,41
Produits constatés d'avance				
DETTES	15 453	29,34	7 772	21,55
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	52 668	100,00	36 064	100,00

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 08/04/2025

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services			108 408	100.00	72 854	100.00	35 554		48.80
706000 PRESTATIONS DE SERVI			108 408	100.00	72 854	100.00	35 554		48.80
Chiffres d'Affaires Nets			108 408	100.00	72 854	100.00	35 554		48.80
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits			3 869	3.57	2 670	3.66	1 199		44.91
758000 PRODUITS DIV.GESTION			9	0.01	6	0.01	3		50.00
791000 TRANSF.CHARGES D'EXP			3 860	3.56	2 663	3.66	1 197		44.95
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			112 277	103.57	75 524	103.66	36 753		48.66
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 241	1.14	424	0.58	817		192.69
602200 ACHATS FOURNITURES CONSOMMABLE			1 241	1.14	424	0.58	817		192.69
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			39 905	36.81	35 441	48.85	4 464		12.80
604000 ACHATS D'ETUDES & PRE			575	0.53	600	0.82	-25		-4.16
606110 FOURN.NON STOCK.(ELE			411	0.38	348	0.48	63		18.10
606120 FOURN.NON STOCK.(EAU			73	0.07	66	0.08	7		10.81
606140 FOURN.NON STOCK.(CAR			7 055	6.51	5 964	8.19	1 091		18.29
606300 FOURN.ENTRET & PETIT			359	0.33	185	0.25	174		94.05
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI			227	0.21	399	0.55	-172		-43.10
612100 CREDIT BAIL POLO 6 FL			4 947	4.56	6 384	8.76	-1 437		-22.50
613200 LOCATIONS IMMOBILIER			9 823	9.06	8 566	11.76	1 257		14.67
614000 CHARGES LOCATIVES			1 080	1.00	900	1.24	180		20.00
615520 ENTRETIEN MAT. TRANSP			6 895	6.38	5 453	7.48	1 442		26.44
616100 BPCE ASS MULTIRISQUE			327	0.30	306	0.42	21		6.86
616300 ABEILLE ASS. MAT. TRAN.			3 211	2.96	2 815	3.86	396		14.07
616400 AXA ASS. MAT. TRAN.			200	0.18			200		N/S
622610 HONORAIRES COMPTABILITE			1 281	1.18	1 535	2.11	-254		-18.54
622620 HONORAIRES JURIDIQUES			1 000	0.92			1 000		N/S
622630 HONORAIRES SOCIALES			779	0.72	683	0.94	96		14.06
622700 FRAIS ACTES & CONTEN			42	0.04	41	0.06	1		2.44
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT			283	0.26	58	0.08	225		367.93
625600 MISSIONS			182	0.17			182		N/S
626000 FRAIS POSTAUX & TELE			156	0.14	207	0.28	-51		-24.63
626200 TELEPHONE MOBILE			638	0.59	585	0.80	53		9.06
627500 SERVICES BANCAIRES			363	0.33	346	0.47	17		4.91
Impôts, taxes et versements assimilés			1 199	1.11	1 059	1.45	140		13.22
631200 TAXE APPRENTISSAGE			213	0.20	161	0.22	52		32.30
633300 PART FORM.CONTINUE(O			342	0.32	272	0.37	70		25.74
635110 COTISATION FONCIERE DES ENTREP			644	0.59	626	0.86	18		2.88
Rémunérations du personnel			43 342	39.98	27 658	37.98	15 684		56.71
641100 SALAIRES APPOINT.COM			43 342	39.98	27 658	37.98	15 684		56.71
Charges sociales			17 403	16.05	9 974	13.69	7 429		74.48
645100 COTISATIONS A L'URSS			7 845	7.24	7 110	9.76	735		10.34
645200 COTIS RETRAITE (CADR			2 228	2.06	1 498	2.08	730		48.73
645300 COTIS RETRAITE(SALAR			1 471	1.36	1 367	1.88	104		7.81
648000 AUTRES CHARGES DE PE			5 860	5.41			5 860		N/S
Dotations aux amortissements			1 216	1.12	83	0.11	1 133		N/S
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPO			1 216	1.12	83	0.11	1 133		N/S

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL24 RUE FREDERIC MISTRAL 69003 LYON08/04/2025

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024DÉTAILLÉ Présenté en EurosEdité le 08/04/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations aux provisions	1	0,00	0	0,00	1	N/S
Autres charges	7	0,00	0	0,00	7	N/S
658000 CHARGES DIV.GEST.COU						
Total des charges d'exploitation	104 308	96,22	74 639	102,45	29 669	39,75
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 970	7,35	885	1,21	7 085	800,58
Produits financiers	5	0,00	4	0,01	1	25,00
764000 REV DES VALEURS DE P	5	0,00	4	0,01	1	25,00
Produits exceptionnels	2 208	2,04			2 208	N/S
775000 PRODUITS CESS ELEM.C	2 208	2,04			2 208	N/S
Charges financières	104	0,10	66	0,09	38	57,58
661500 INTERETS COMPTES COU	104	0,10	66	0,09	38	57,58
Charges exceptionnelles	224	0,21	470	0,65	-246	-52,33
671200 PENALITES ET AMENDES	224	0,21	470	0,65	-246	-52,33
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS	9 856	9,09	353	0,48	9 503	N/S
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	932	0,88			932	N/S
695000 IMPOTS S/LES BENEFIC	932	0,88			932	N/S
Total des Produits	114 491	105,61	75 528	103,67	38 963	51,59
Total des Charges	105 567	97,38	75 175	103,19	30 392	40,43
RÉSULTAT NET	8 924	8,23	353	0,48	8 571	N/S
Bénéfice			Bénéfice			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

24 RUE FREDERIC MISTRAL 69003 LYON

08/04/2025

Annexes 25**A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL****ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 52 668,32 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 8 923,62 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/04/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

24 RUE FREDERIC MISTRAL 69003 LYON

08/04/2025

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 24 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	24 000		24 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	24 000		24 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 44 892 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	24 000			24 000
Immobilisations corporelles	13 021	15 661	8 700	19 982
Immobilisations financières	910			910
TOTAL	37 931	15 661	8 700	44 892

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 4 673 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	12 157	1 216	8 700	4 673
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	12 157	1 216	8 700	4 673

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	24 000	0	24 000	Non amortiss.
Materiel et outillag	1 188	1 188	0	4 ans
Materiel de transpor	13 721	638	13 083	de 4 à 5 ans
Mat.bureau &informat	5 072	2 847	2 226	de 1 à 4 ans
TOTAL	43 982	4 673	39 309	

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL24 RUE FREDERIC MISTRAL 69003 LYON08/04/2025

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 1 192 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	820		820
Actif circulant & charges d'avance	372	372	
TOTAL	1 192	372	820

3.4 - Charges constatées d'avance = 163 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

24 RUE FREDERIC MISTRAL 69003 LYON

08/04/2025

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	250	20,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	20	250,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 15 453 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 542	1 542		
Dettes fiscales & sociales	13 911	13 911		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	15 453	15 453		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 6 465 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	480
Dettes fiscales & sociales	5 985
Autres dettes	
TOTAL	6 465

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL24 RUE FREDERIC MISTRAL 69003 LYON08/04/2025

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024Aux comptes annuels présentée en EuroEdité le 08/04/2025

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 108 408 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	108 408	100,00 %
TOTAL	108 408	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

24 RUE FREDERIC MISTRAL 69003 LYON

08/04/2025

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 08/04/2025

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 163 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(486000)	163
TOTAL	163

8.2 - Charges à payer = 6 465 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	480
Fournis.fact.non par(408100)	480
Dettes fiscales et sociales :	5 985
Autres charg.pers.a(428600)	5 000
Org.soc. charges a p(438600)	860
Anfa formation - opco mobilite(448633)	125
TOTAL	6 465

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL24 RUE FREDERIC MISTRAL 69003 LYON08/04/2025

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024Des comptes annuels présenté en EuroEdité le 08/04/2025

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet ESSOR CONSEILS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2024 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	52 668
Chiffre d'affaires hors taxes	108 408
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	8 924

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour ESSOR CONSEILS
Fait à LYON le 08/04/2025

A.E.M.AUTO ECOLE MISTRAL
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 24, rue Frédéric Mistral
69003 Lyon
SIRET : 819 141 987 00019

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE
EN DATE DU SAMEDI 14 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq et le quatorze du mois de juin à quatorze heures, L'associé unique s'est présenté au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Est présent :

- Le Président associé unique, Monsieur, **HANAYA Rachid**, possédant la totalité des actions représentant l'ensemble du capital social,
- soit **250** actions d'une valeur nominale de vingt euros (20,00€) chacune sur un total de **250** actions composant le Capital social.

Monsieur HANAYA Rachid en sa qualité de président associé unique préside la séance.

Il constate en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions. .

Le président associé unique dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le texte des résolutions proposées.
- Le bilan arrêté au 31/12/2024
- Le rapport de gestion

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
- L'affectation du résultat de l'exercice

Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des comptes

L'assemblée générale après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, procède à l'approbation des comptes annuels de la société ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

L'assemblée générale après avoir constaté que le compte résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice net de 8 924€ décide à l'unanimité d'affecter ce résultat comme suit :

Compte 110 Report à nouveau : 8 924€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Monsieur, HANAYA Rachid


AUTO ÉCOLE MISTRAL
SASU A.E.M.
24, rue Frédéric Mistral
69003 LYON
Tél. : 04 72 34 02 42 / Port. : 06 09 14 83 86
Siret : 819 141 987 00019